

**Les Faucheurs et Faucheuses Volontaires vous invitent à une visioconférence de presse  
le mercredi 24 mars à 15h45. Inscription [ici](#) !**



**21 Faucheurs et Faucheuses Volontaires,  
convoqué.e.s au Tribunal de Foix le 25  
mars, feront le procès des pesticides !**

*Le 25 mars 2021, 21 faucheurs et faucheuses volontaires sont appelé.es à comparaître sous l'inculpation de « destruction du bien d'autrui en réunion » pour une action menée en 2017. Il comptent bien faire le procès des pesticides.*

#### **Rappel des faits :**

Début 2017, 21 Faucheur.euse.s Volontaires ariégeois.e.s ont investi trois jardinerie.s pour peindre des centaines de bidons de pesticides afin de les rendre impropres à la vente. Ces actions revendiquées et effectuées à visage découvert faisaient suite à des actions réalisées dans différents départements de France pour dénoncer les dangers de l'usage de ces produits toxiques.

Un procès s'en est suivi le 17 août 2017. Le tribunal correctionnel de Foix a accédé à la requête de la défense et décidé de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne (C.J.U.E) pour lui poser des questions préjudicielles autour du respect ou du non-respect du principe de précaution pour l'évaluation et l'autorisation de mise sur le marché des pesticides.

Le 1er octobre 2019, la C.J.U.E confirme la validité du règlement sur les pesticides mais permet de mettre en lumière le non-respect de ce règlement, à la fois par l'EFSA<sup>1</sup> l'agence sanitaire européenne et par son équivalent français : l'ANSES<sup>2</sup>.

*Il est à noter qu'une « petite action » de désobéissance civile peut avoir des répercussions au niveau des structures nationales et européennes.*

#### **En parallèle de ce procès :**

Fin 2017, malgré les alertes de nombreux scientifiques et l'opposition d'une grande majorité de citoyen.ne.s d'Europe, le glyphosate était de nouveau autorisé pour cinq ans en Europe et prétendument pour 3 ans en France.

En conséquence, les Faucheur.euse.s Volontaires ariégeois.e.s ont décidé de lancer une vaste campagne citoyenne de sensibilisation par la recherche de glyphosate dans les urines : [la Campagne Glyphosate](#) qui à ce jour totalise plus de 6800 analyses « positives » et génère près de 6000 plaintes au pénal.

<sup>1</sup> Agence européenne de sécurité des aliments <https://www.efsa.europa.eu/fr>

<sup>2</sup> Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation <https://www.anses.fr/fr>

Une nouvelle campagne est née depuis quelques mois : [« Secrets Toxiques »](#), initiée par Campagne Glyphosate France, Générations Futures et Nature & Progrès et soutenue à ce jour par des dizaines d'associations, plus de 15 000 citoyens et citoyennes et 119 député.e.s européen.ne.s, français.se.s et sénateur.trice.s.

### **Et la suite ?**

Les prévenu.e.s, appelé.e.s à comparaître le 25 mars à 8h30 sous l'inculpation de « destruction du bien d'autrui en réunion ». Ils comptent bien faire le procès des pesticides, avec l'aide de :

- Maître Guillaume Tumerelle, avocat et Aude Desaint, experte environnement ; et de 4 témoins :
- Cécile Stratonovitch de l'Association Alerte Médecins Pesticides
- Daniel Grau du groupe scientifique de Campagne Glyphosate France.
- Gilles-Éric Séralini, biologiste moléculaire
- Henri Delrieu de l'association APRA le Chabot

### **Pour en savoir plus :**

Rendez-vous LE MERCREDI 24 MARS À 15H45, en ligne via [zoom](#).

Merci de confirmer votre présence via le [lien d'inscription](#).

Cette visioconférence se fera en présence de :

- Maître Guillaume Tumerelle, Avocat
- Madame Aude Desaint, Experte environnement
- Les Faucheurs et Faucheuses Volontaires

## **CONTACTS PRESSE**

**Dominique Masset : 06 10 94 66 82**

**Eric Benromdan : 07 66 77 45 75**